

DEPARTEMENT
DE LA HAUTE-SAVOIE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRONDISSEMENT
DE BONNEVILLE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

Syndicat Intercommunal d'assainissement du Bassin de Sallanches

N° 2023 – 26

Séance du 14 Décembre 2023

OBJET : BORDEREAUX DE PRIX 2024

RAPPORTEUR : Monsieur Georges MORAND

L'an deux mille vingt-trois et le quatorze décembre, le S.I.A.B.S. s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Georges MORAND.

Nombre de conseillers : 15
Présents : 13
Excusés : 2
Votants : 13
Non-participation : 0

PRESENTS :

Sallanches :

Mesdames Josiane BEL, Marie-Pierre CHEVAL et Elodie ANDRE et
Messieurs Georges MORAND, Pascal JIGUET et Claude PETIT-JEAN-GENAZ

Demi-Quartier :

Messieurs Stéphane ALLARD et Jean-Pierre SOCQUET

Combloux :

Messieurs Claude CHAMBEL et Jean-Michel PAGET

Cordon :

Messieurs Jacques ZIRNHELT et Luc BOTTOLLIER-LEMALLAZ

Domancy :

Monsieur Michel MEDICI

EXCUSES SANS POUVOIR :

Sallanches : Monsieur Gilles BUISSON

Domancy : Monsieur Serge REVENAZ

Vu les Statuts du SIABS,

Monsieur Le Président, propose aux membres du Comité Syndical les tarifs annexés ci-dessous pour l'année 2024.

Le rapporteur propose que ces tarifs prennent effet à compter du 1^{er} janvier 2024.

Le Comité Syndical, après avoir entendu le rapporteur,

✓ **Approuve** les tarifs 2024, à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus. Suivent au registre les signatures.

Pour copie certifiée conforme.

Sallanches, le 14 décembre 2023.

Le Président,

Georges MORAND.

